

Contrat d'objectifs 2014/2015 à 2016/2017

LPO : Boisjoly Potier

RNE : 9741087N - 9741108L

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du LPO Boisjoly Potier, l'établissement s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2014/2017.

Le Chef d'établissement

Le Recteur

Le Président de Région

1 - Le contexte général du lycée polyvalent

Ouvert en septembre 1993, le lycée polyvalent a été construit avec une capacité d'accueil de 1030 élèves. Cet effectif, régulièrement dépassé, a déjà atteint plus de 1400 élèves.

Les autorités régionales, conscientes de ce problème, ont mis en œuvre un projet de réhabilitation et d'extension du lycée pour lui permettre d'accueillir son public dans de meilleures conditions.

Le constat de rentrée 2014 fait apparaître un effectif de 1259 élèves, soit une hausse de 60 élèves par rapport à la rentrée 2013.

Le second cycle général et technologique accueille 511 élèves, le second cycle professionnel 684 élèves et le cycle supérieur BTS 64 étudiants.

Situé en partie haute de la commune du Tampon, le lycée reçoit principalement les élèves des deux collèges, le collège du 14^{ème} et le collège Michel Debré. Ce dernier se situe en éducation prioritaire.

L'analyse des PCS montre une proportion élevée des classes défavorisées, ouvriers et inactifs, (57,7 % en LGT, 73,6 % en SEP), confirmée par un taux de boursiers à hauteur de 65 %.

La maîtrise du socle commun pour les élèves entrants se situe à 88,6 %. Aux épreuves écrites du DNB 2013 19 % des élèves ont obtenu au moins 12/20 et 50 % entre 7,8 et 11,8/20.

La section BTS accueille en 1^{ère} année 18 étudiants originaires du lycée Boisjoly Potier en Assistant de Gestion (sur 20) et 11 (sur 18) en Assistant de Manager. Les proportions bacheliers professionnelles sont respectivement de 35% et 55.6%.

2 A - Indicateurs partagés de résultats : Cibles de 2015 à 2017

Second cycle général et technologique	2014 (2013-2014)		2015		2016		2017	
	EPLE	ACA	EPLE	ACA	EPLE	ACA	EPLE	ACA
Taux de redoublement en 2nde de détermination	7,25	8,4	7	8	7	7	6	6
% de décisions de redoublement en 2nde de détermination	7,4	14,1	7	13	7	12	6	11
% de décisions d'orientation des élèves de 2nde vers la 1ère G&T	87,2	85,9	88	87	88,5	88	89	89
Taux de réussite aux bacs général et technologique (G&T)	89,2	89,2	89,4	89,4	89,6	89,6	89,8	89,8
Taux d'accès de la 1ère G&T au baccalauréat G&T	85	85	86	86	87	87	88	88
Taux de poursuites d'études des néo-bacheliers dans le supérieur	70.8	69	72	70	73	72	74	74
Taux de poursuites d'études des bacs techno vers un DUT	37.1	44	39	45	41	46	43	47
Taux d'accès de 1ère année de BTS au diplôme	64	67.3	64,5	68	65.5	68.5	66	69

2B - Observations générales sur le contexte, les constats à faire évoluer et les ambitions chiffrées :

Les résultats aux examens du second cycle général et technologique sont identiques aux résultats académiques en 2014. On note cependant une légère baisse par rapport à la session 2013 (93 %, avec une valeur ajoutée +3). La seule série technologique de l'établissement a réalisé depuis 2012 une progression de 20 %.

Les résultats de la série ES sont en baisse et en-dessous des résultats académiques. Pour cette filière en particulier les efforts devront porter sur l'orientation des élèves en amont (en 2014 seulement 8 % des élèves intègrent la filière après la 2nde GT) et l'accompagnement renforcé des élèves pendant le cursus.

Les résultats sont à mettre en regard des taux d'accès de la 1ère GT au baccalauréat GT. En 2014 le taux d'accès est identique aux données académiques - 85% -, tandis qu'en 2013 le taux d'accès était à 73 %. On note qu'à la rentrée 2014 le lycée accueille 18 redoublants en terminale, dont 9 en provenance d'autres lycées. Le traitement de la difficulté au sein de la classe, les projets innovants, l'accompagnement personnalisé et le tutorat devraient permettre l'atteinte des cibles visées.

Le taux de redoublement après la 2nde générale et technologique a été maîtrisé en 2014 pour atteindre 7,25 %. En 2013 ce taux se situait à 14,3 %.

Une érosion des effectifs entre la 2nde GT et la 1^{ère} GT de l'ordre de 20 % est constatée tous les ans et ceci malgré des options attractives du lycée, telles que le développement durable, le cinéma audiovisuel et les sections européennes et orientale.

Cette érosion s'explique principalement par la faible offre de formation dans la voie technologique, seule la filière STMG étant proposée. Selon les besoins exprimés dans le cadre de l'évolution de la carte des formations du bassin sud-est, une seconde filière technologique implantée au lycée permettra d'augmenter l'attractivité du lycée.

Le maintien des langues vivantes Allemand et Chinois au sein du lycée et leur valorisation participe de cet objectif.

Parallèlement, une proposition d'ouverture de la spécialité sciences de l'ingénieur dans la série scientifique compléterait l'offre de formation.

3 A - Indicateurs partagés de résultats : Cibles de 2015 à 2017

<i>Second cycle</i> <i>professionnel</i>	2014 (2013-2014)		2015		2016		2017	
	EPLE	ACA	EPLE	ACA	EPLE	ACA	EPLE	ACA
Taux d'accès de la 1 ^{ère} CAP au CAP (service et production)	51	59	54	60	56	62	58	62
% de réussite au CAP (Production)	76,9	83,5	78	84	80	84,5	82	85
% de réussite au CAP (Services)	92,3	83,5	92,5	84	92,8	84,5	93	85
Taux d'accès de la seconde professionnelle au BAC PRO	45	62	50	64	54	65	58	66
% de réussite au BAC PRO (Production)	80,5	73	81	73,7	82	74,3	83	75
% de réussite au BAC PRO (Services)	77,4	73	78	73,7	78,5	74,3	79	75
Taux de poursuites d'études des bacheliers professionnels en BTS (source APB)	18	15	18	16	18,5	18	19	19
% de filles en terminale professionnelle des spécialités de la production	2	7,8	4	7,4	5	8,2	6	9

3B - Observations générales sur le contexte, les constats à faire évoluer et les ambitions chiffrées :

Améliorer la réussite de chaque élève et lutter contre le décrochage

Les résultats aux examens sont à mettre en regard de l'érosion scolaire.

Le constat d'érosion scolaire est préoccupant avec un taux de sortie en CAP Serrurier Métallier au cours de la 1^{ère} année à 41,7% (2013) et à 37% (2014) et en CAP Employé de Vente Spécialisé option B à 37% (2013) et à 20% (2014).

Sur le cursus baccalauréat professionnel en 3 ans 14.7 % d'élèves dans la filière tertiaire et 18.2% d'élèves dans la filière industrielle quittent la formation au cours ou à la fin de la classe de seconde. Dans la filière tertiaire et notamment en secrétariat et comptabilité (dernières sessions en 2014), les sorties avant l'examen s'accroissent encore en 1^{ère} et en terminale.

Au total 30 élèves sur 113 ont quitté le lycée pour le motif « interruption d'études ou sans précision » au cours de l'année scolaire 2013-2014, soit 26.5% des sortants. Rapporté à l'effectif de la SEP le taux est de 4,6%.

Le taux d'absentéisme à la SEP se situe à 11,7% durant l'année scolaire 2013-2014 (LGT 6,25% pour un total pour le lycée de 9,05%).

On note une augmentation du nombre d'élèves issus de la 3^{ème} SEGPA en 1^{ère} année CAP. La mise à niveau de ces élèves, notamment en maîtrise de la langue française et en mathématique est compliquée et réduit les chances de réussite à l'examen.

Les éléments explicatifs de cette érosion résident dans la faible motivation des élèves pour la section dans laquelle ils se trouvent et qu'ils n'ont pas souhaitée au départ où ils ne connaissent pas bien les caractéristiques. Ce facteur est à mettre en relation avec l'attractivité de la section (0.4 en gestion administration, anciennement secrétariat-comptabilité).

Le choix d'une formation est aussi souvent déterminé par la proximité du lycée et le domicile de l'élève.

Dans les sections avec une attractivité plus élevée la méconnaissance de la formation et ses exigences au moment des choix d'orientation sont sources de démotivation. Ce problème n'existe pas pour les élèves issus de la filière prépa pro.

L'impact des pratiques pédagogiques sur la réussite des élèves est un facteur important. Des pratiques pédagogiques novatrices et la personnalisation des prises en charge sont indispensables pour favoriser l'implication des élèves dans leur parcours de formation et leur réussite en vue d'une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

L'évolution de la carte des formations est au cœur des réflexions (élargissement de l'offre, attractivité, mixité filles-garçons, insertion professionnelle). Trois demandes ont été effectuées dans le cadre de la carte des formations 2015 tenant compte de la future réhabilitation du lycée.

L'objectif prioritaire pour la SEP porte sur l'amélioration, puis la consolidation des résultats aux examens tout en conduisant davantage d'élèves vers ces examens.

4 – Leviers et points de vigilance

Leviers

- Cadre agréable du lycée (architecture, espaces verts, entretien)
- Sentiment de sécurité au sein du lycée
- Public d'élève agréable dans son ensemble
- Dynamisme de l'équipe pédagogique et un CDI qui rayonne
- Nombreux projets innovants de mobilité internationale et du développement durable
- Gestion rigoureuse de l'absentéisme par la vie scolaire
- Résultats aux examens en progrès et proches, voire au-dessus des taux attendus
- Inclusion des élèves porteurs de handicap
- Prestation de qualité au niveau de la restauration

Points de vigilance

- Fonctionnement et maintenance du parc informatique
- Image du lycée et la communication
- Liens avec le monde économique
- Erosion scolaire au niveau des entrants et au cours du cursus, notamment à la SEP
- Représentation et implication des parents dans le lycée
- Valorisation des actions menées

5 – Axes de progrès

Axe de progrès 1 : La réussite des élèves par l'orientation active

Objectifs de performance de l'axe 1 :

1. Diminuer significativement le taux des sortants en BAC PRO et en CAP
2. Améliorer l'accès aux diplômes et consolider les taux de réussite
3. Favoriser la poursuite d'études post BAC / passerelle CAP - BAC PRO et l'insertion professionnelle

Plan d'actions de l'axe 1 :

- 1.1 Consolidation de la liaison avec les collèges pour favoriser l'orientation choisie
- 1.2 Mise en place d'une commission de repérage et de suivi d'élèves en pré-décrochage
- 1.3 Mise en œuvre du Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel
- 1.4 Consolidation de l'accompagnement personnalisé et du tutorat
- 1.5 Implication des parents dans le parcours scolaire de leur enfant
- 2.1 Mise en œuvre du Continuum BAC -3 / BAC +3 et d'un suivi de cohorte
- 2.2 Mise en place des stages de langue pendant les vacances
- 3.1 Accompagnement des projets d'élèves en fin de cursus pour poursuivre les études ou préparer l'insertion professionnelle
- 3.2 Renforcement des relations avec les entreprises et le monde économique

Indicateurs de l'axe 1 :

Objectifs	Indicateurs	2014	2015	2016	2017
		1	Taux de sortants en 2 nd e BAC PRO (production - service)	14.7 - 18.2	< 14 - < 18
1	Taux de sortants en 1 ^{ère} année CAP (production - service)	37 - 20	< 30 - < 17	< 25 - < 14	< 20 - < 10
1	Taux de sortants pour motif interruption d'études ou sans précision	3.25	3	2,5	< 2.5
1	Taux d'absentéisme	9,05	8,7	8,4	8
2	Pourcentage d'élèves dans le dispositif tutorat	< 2	≥ 2	≥ 4	≥ 5
3	Nombre d'actions relatives aux formations post BAC	8	9	10	12

Axe de progrès 2 : La réussite des élèves par l'évolution des enseignements

1. Proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève
2. Augmenter le nombre d'élèves visés par les projets d'envergure et de la mobilité
3. Promouvoir la formation continue par équipes pédagogiques

Plan d'actions de l'axe 2 :

- 1.1 Réorientation du volet culturel du projet d'établissement : plan d'action sur le cursus scolaire en LGT et en SEP
- 2.1 Consolidation des projets sur le développement durable
- 2.2 Poursuite de l'ouverture à l'international
- 2.3 Promotion des projets innovants
- 3.1 Elaboration d'un plan de formation (FIL) pour échanger sur les pratiques pédagogiques
- 3.2 Développement de l'évaluation comme outil de régulation des apprentissages
- 3.3 Consolidation de l'accompagnement personnalisé pour faire évoluer les modes d'apprentissage et favoriser la motivation des élèves
- 3.4 Optimisation du réseau informatique et consolidation de l'usage du numérique pédagogique

Indicateurs de l'axe 2 :

Objectifs	Indicateurs	2014	2015	2016	2017
1	Taux de participation aux actions culturelles et art.	< 30	50	75	100
2	Nombre d'élèves concernés par la mobilité	24	30	40	50
3	Nombre de formations d'initiative locale	4	5	6	8

Objectifs de performance de l'axe 3 :

1. Impliquer davantage les acteurs du lycée dans les actions du CESC
2. Amplifier le travail en réseau avec les partenaires extérieurs
3. Renforcer l'accueil des élèves, notamment en seconde, par des stratégies communes
4. Promouvoir l'engagement des élèves dans les instances du lycée
5. Augmenter le taux de licenciés à l'association sportive

Plan d'actions de l'axe 3 :

Pour faire du lycée un lieu et un temps de vie propice à la réussite et à l'épanouissement de chaque élève :

- 1.1 Consolidation des actions du CESC et création d'un lien avec l'accompagnement personnalisé
- 1.2 Organisation d'une journée d'actions sur la prévention
- 1.3 Création d'un dispositif d'écoute pour les élèves
- 1.4 Aménagement d'espaces extérieurs pour le bien-être des élèves
- 2.1 Mise en place de partenariats durables avec les intervenants extérieurs (développement durable, prévention, orientation)
- 2.2 Création d'un espace dédié au développement durable
- 3.1 Elaboration du projet de vie scolaire sur la qualité d'accueil
- 3.2 Mise en place d'un plan de formation (FIL) pour mieux accueillir les élèves
- 3.3 Elaboration d'un projet innovant de tutorat
- 3.4 Organisation de l'accueil des élèves à besoins particuliers
- 3.5 Actualisation du site du lycée pour le rendre plus attractif
- 4.1 Reconduction de l'élection des éco-délégués et renforcement de leur rôle
- 4.2 Consolidation des actions de la MDL et du CVL
- 5.1 Consolidation du projet de course de montagne

Indicateurs de l'axe 3 :

Objectifs	Indicateurs	2014	2015	2016	2017
1	Nombre d'actions dans le cadre du CESC	4	5	7	8
2	Nombre de partenaires extérieurs dans le cadre du CESC	2	3	5	6
3	Nombre d'élèves exclus temporairement	90	70	60	50
4	Nombre d'élèves adhérents MDL	24	30	50	75
5	Taux de licenciés à l'association sportive	9,55	9,7	9,8	10